



Dr Vincent Morel  
Président de la SFAP

**Conseil scientifique :**  
Pr Guillemette Laval, Présidente  
CHU Grenoble (38)  
GLaval@chu-grenoble.fr

Dr Sylvie Chapiro  
Hôpital P. Brousse – Villejuif (94)  
sylvie.chapiro@pbr.aphp.fr

Dr Laure Copel  
Groupe hospitalier des Diaconesses  
Croix Saint Simon - Paris (75)  
lcopel@hopital-dcss.org

Dr Véronique Danel-Brunaud  
Hôpital R. Salengro – Lille (59)  
veronique.danel@chru-lille.fr

Dr Sarah Dauchy  
Institut G. Roussey – Villejuif (94)  
sdauchy@igr.fr

Dr Nathalie Denis-Delpierre  
CHU Nantes (44)  
Nathalie.denis@chu-nantes.fr

Dr Frédéric Guirmand  
Maison J. Garnier – Paris (75)  
fguirmand@adc.asso.fr

Dr Nathalie Michenot  
CH Versailles (78)  
boutiniere@orange.fr

Dr Jean-Christophe Mino  
Observatoire national de la fin de vie Paris (75)  
jc-mino@croix-saint-simon.org

Dr Sylvie Rostaing  
Hôpital St Antoine, Paris (75)  
Sylvie.rostaing@sat.aphp.fr

Pr Sébastien Salas  
Hôpital de la Timone, Marseille (13)  
Sebastien.SALAS@ap-hm.fr

Marie-Claude Dayde, Infirmière libérale  
Colomiers (31)  
mc.dayde@wanadoo.fr

Elisabeth Gudmer, cadre de santé  
CHU Montpellier (34)  
elisabethgudmer@orange.fr

Evelyne Malaquin-Pavan, cadre de santé  
Direction des soins, GH HUPO Paris (75)  
evelyne.malaquin-pavan@vgr.aphp.fr

Aurélien Pourrez, infirmière  
Bèze (21)  
aureliepourrez@live.fr

Jérôme Alric, psychologue  
CHU Montpellier (34)  
j-alric@chu-montpellier.fr

Hélène Brocq, psychologue  
CHU Nice (06)  
Brocq.h@orange.fr

Tanguy Chatel, sociologue  
La Celle Saint Cloud (78)  
t.chatel@sfr.fr

Paula La Marne, philosophe  
Amiens /Reims (80 / 51)  
Paula.lamarne@ac-amiens.fr

Damien Le Guay, philosophe  
Boulogne Billancourt (92)  
Damien.le-guay@laposte.net

**AVIS 025 du 16 février 2015**

**DU COMITE SCIENTIFIQUE (CS) DE LA SFAP**

**Concernant la réactualisation des SOR douleur cancéreuse : la morphine dans le cadre du changement d'opioïdes ou de voie d'administration**

**Groupe intersociétés savantes SFETD, SFAP, AFSOS  
Coordination Dr Philippe Poulain**

Objet : Demande de relecture pour avis.

Préambule :

Il s'agit d'un travail émanant d'un groupe de 14 experts, tous médecins mandaté par leur société savante respective, chargé de réactualiser les SOR douleur cancéreuse. Après avoir rappelé la pharmacocinétique et les règles d'utilisation de la morphine dans le cadre d'un changement d'opioïde, à l'appui les AMM des différents opioïdes forts et un large travail de bibliographie, le groupe propose des recommandations d'experts : en utilisant des « ratios de changement » qui utilisent la fourchette basse des ratios d'équianalgésie publiés dans la littérature, puis de procéder à une nouvelle titration pour atteindre la dose antalgique efficace. Chaque possibilité de rotation est clairement explicitée sur les ratios de changement » recommandés.

L'avis du Conseil scientifique, après échanges de courriels, travail avec les rapporteurs et réunion téléphonique avec 6 (5+1) de ses membres le 16/02/2015 est le suivant :

Travail important, complet, sérieux et rigoureux optant pour la prudence plus que pour les aspects pédagogiques simples puisqu'en effet, il ne s'agit plus de ratio d'équianalgésie mais de « ratio de changement » proposant des règles non symétriques, non à double sens, c'est-à-dire proposant des ratios différents selon que le prescripteur passe de la morphine orale à l'oxycodone orale ou le contraire, de même pour l'hydromorphone. Ce choix tient compte des divergences au sein des études et des variabilités de réaction aux opioïdes d'un sujet à l'autre.

Les membres du CS regrettent cet éloignement d'avec les recommandations de l'EAPC 2011 sur le sujet et cette complication toutefois relative pour mémoriser les ratios acceptant cependant ces propositions au profit de la prudence et de la « sécurité ».

Sur la forme :

- Page 4, il manque un mot « opioïde fort » au titre 2.1.
- Page 4, 2<sup>ème</sup> paragraphe « lorsque l'on remplace un traitement par opioïdes... la dose initiale de fentanyl et la dose correspondante de fentanyl... » cette phrase n'est pas assez explicite : parle-t-on de dose correspondante journalière ?
- Page 6, chapitre 2.1.4, le tableau paraît mal positionné par rapport au reste du contenu du paragraphe. Il pourrait être mis en fin de paragraphe.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS**

Siège social & secrétariat : 106, avenue Émile Zola - 75015 Paris - France - Tél : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20

E-mail : sfap@sfap.org - <http://www.sfap.org> - Siret N° 390 473 353 000 22

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008



## **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS**

Siège social & secrétariat : 106, avenue Émile Zola - 75015 Paris - France - Tél : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20

E-mail : [sfap@sfap.org](mailto:sfap@sfap.org) - <http://www.sfap.org> - Siret N° 390 473 353 000 22

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008